



## Partenariat et coopération

# 3

## 5 Les programmes européens d'éducation

### principes

La Commission européenne préconise la coopération et finance les actions communes dans le domaine de l'éducation, dans un monde où le renforcement des échanges et des connaissances joue un rôle sans cesse croissant.

Trois programmes jouent un rôle central : Socrates, Leonardo da Vinci et Jeunesse.

### programmes

**Socrates**, le programme européen en matière d'éducation, auquel participe une trentaine de pays européens, entend développer une Europe de la connaissance et permettre de mieux répondre aux grands défis de ce nouveau siècle : promouvoir l'éducation tout au long de la vie, encourager l'accès de tous à l'éducation, acquérir des qualifications et compétences reconnues. Il vise également à promouvoir l'apprentissage des langues, à encourager la mobilité et l'innovation.

La coopération revêt différentes formes : la mobilité, la mise sur pied de projets communs, la constitution de réseaux européens (diffusion des idées ou des bonnes pratiques) ou la réalisation d'études et analyses comparatives.

Elle concerne les différents publics du système éducatif, de l'élève à l'enseignant, du documentaliste au chef d'établissement.

Le champ est réparti en huit actions distinctes : **Comenius**, l'enseignement scolaire ; **Erasmus**, l'enseignement supérieur ; **Grundtvig**, l'éducation des adultes et les autres parcours éducatifs ; **Lingua**, l'apprentissage des langues européennes ; **Minerva**, les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation ainsi que d'autres actions ; **l'observation et l'innovation** des politiques et systèmes éducatifs ; les **actions conjointes** avec les autres programmes européens ; les **mesures d'accompagnement**.

**Leonardo da Vinci** concerne avant tout les établissements de formation professionnelle (lycées professionnels, centres de formation...). Il vise à cofinancer l'amélioration de la qualité et de la capacité d'innovation de la formation professionnelle initiale et continue, ainsi que le rapprochement de l'enseignement professionnel et des entreprises.

• Les actions soutenues concernent 7 types de mesures :

- la mobilité des personnes, les échanges et les visites d'études,
- des projets pilotes transnationaux de formation ou concernant le développement et la diffusion de l'innovation,
- des actions thématiques autour de thèmes présentant un intérêt communautaire,
- des projets pilotes transnationaux visant à développer les compétences linguistiques et culturelles,
- des réseaux transnationaux de coopération pour échanger expériences et bonnes pratiques,

# 3

## Partenariat et coopération

### ■ 5 Les programmes européens d'éducation

- l'élaboration et la diffusion d'outils de référence relatifs aux dispositifs de formation professionnelle,
- des actions conjointes avec d'autres programmes communautaires tels que [Socrates](#) et [Jeunesse](#).

**Jeunesse** est l'outil essentiel de la politique de coopération communautaire dans le domaine de la jeunesse. Il s'adresse à tous les jeunes de 15 à 25 ans, en dehors de toute structure d'enseignement et de formation, et vise à élargir les possibilités qui leur sont offertes pour découvrir l'Europe et participer à sa construction en tant que citoyens actifs et responsables.

#### pour en savoir plus

La participation à ces programmes européens suppose de disposer d'une information précise et actualisée. On en trouvera ci-dessous les sources:

- pour toute information générale sur le programme **Socrates** contacter Sources d'Europe : [www.info-europe.fr](http://www.info-europe.fr)
- pour les projets d'enseignement scolaire : contacter les **DARIC** (délégués académiques aux relations internationales et à la coopération) dans les rectorats d'académie.
- pour participer à **Erasmus** : contacter le service des relations internationales dans l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel vous êtes inscrit.
- pour le dépôt des projets et demandes de bourses auprès de **l'agence nationale**
  - Socrates : [www.socrates-france.org](http://www.socrates-france.org)
  - Leonardo : [www.leonardo-france.org](http://www.leonardo-france.org)
  - Europass : [www.europass-france.org](http://www.europass-france.org)
  - Commission européenne :  
[www.europa.eu.int/comm/education/socrates-fr.html](http://www.europa.eu.int/comm/education/socrates-fr.html)  
[www.europa.eu.int/comm/education/leonardo/leonardo2/guides/fr\\_1.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/education/leonardo/leonardo2/guides/fr_1.pdf)